



Attente du versement des coupons obligataires

Par milix, le **01/05/2026** à **09:34**

Bonjour,

Pour améliorer mes revenus de retraité, mon conseiller bancaire m'a proposé de souscrire à une émission d'obligations de la banque. Ces titres sont déposés sur mon compte-titres.

Ces obligations d'une durée de dix ans avant remboursement du capital investi,, procurent un intérêt versé chaque trimestre lors du détachement du coupon.

Les dates de détachement du coupon sont fixées au 26 janvier, au 26 avril, au 26 juillet et au 26 octobre.

En vérifiant mon compte courant ce jour (1er mai), je constate que le versement des intérêts du 26 avril n'a pas été effectué. le compte n'est pas crédité.

J'ai adressé un courriel à mon conseiller mais il n'en prendra connaissance que mardi prochain (5 Mai).

Est-ce qu'il doit me renseigner très précisément sur la cause du non-versement des intérêts à la date prévue et m'indiquer une nouvelle date prévisionnelle de ce versement, si c'est un dysfonctionnement ?

La banque me facturant des droits de garde pour ces obligations est-elle tenue de s'assurer du bon encaissement des coupons ?

Si le versement de ces intérêts tarde à être régularisé, dans quelle mesure me conseillerez-vous d'adresser une réclamation au médiateur de la banque ?

merci.